

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL GENERAL
DU 17 JUN 2013
BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE 2013
(Deuxième partie)

CINQUIEME COMMISSION (Commission de l'Administration Générale et des Finances)

RAPPORT DE SYNTHESE

**LE CONSEIL GENERAL
DECIDE**

à l'unanimité

- de procéder par un vote à main levée pour l'adoption du rapport de synthèse du Budget Supplémentaire de 2013, **à la majorité des voix (14 abstentions)**

- d'adopter le Budget Supplémentaire de 2013, Budget Principal - section de fonctionnement, qui s'équilibre (mouvements réels et mouvements d'ordre budgétaires) :

- en recettes, à la somme de13 358 793 €
- en dépenses, à la somme de13 358 793 €

conformément à la ventilation par chapitre annexée à la présente délibération,

- d'adopter le Budget Supplémentaire de 2013, Budget Principal - section d'investissement, qui s'équilibre (mouvements réels et mouvements d'ordre budgétaires) :

- en recettes, à la somme de22 941 954 €
- en dépenses, à la somme de22 941 954 €

conformément à la ventilation par chapitre annexée à la délibération,

à la majorité des voix (3 abstentions)

- d'adopter le Budget Supplémentaire de 2013, du Budget Annexe des Parcs d'Activités Départementaux, qui s'équilibre (mouvements réels) :

- en recettes, à la somme de300 066 €
- en dépenses, à la somme de300 066 €

conformément à la ventilation par chapitre annexée à la délibération,

à la majorité des voix (2 abstentions)

- d'adopter le Budget Supplémentaire de 2013 des Budgets Annexes du Laboratoire Départemental d'Analyses et de l'Aérodrome, qui s'équilibre (mouvements réels et mouvements d'ordre budgétaires) :

* Budget Annexe du Laboratoire Départemental d'Analyses :

- en recettes, à la somme de474 090 €
- en dépenses, à la somme de474 090 €

* Budget Annexe de l'Aérodrome :

- en recettes, à la somme de467 490 €
- en dépenses, à la somme de467 490 €

conformément à la ventilation par chapitre annexée à la délibération,

à l'unanimité

- d'adopter le Budget Supplémentaire de 2013 des Budgets Annexes de la MaDEF, de l'Archéologie et de l'Aménagement Numérique du Territoire qui s'équilibre (mouvements réels) :

* Budget Annexe de la MaDEF :

- en dépenses, à la somme de1 029 817 €
- en recettes, à la somme de1 029 817 €

* Budget Annexe de l'Archéologie :

- en dépenses, à la somme de49 608 €
- en recettes, à la somme de49 608 €

* Budget Annexe de l'Aménagement Numérique du Territoire :

- en dépenses, à la somme de144 271 €
- en recettes, à la somme de144 271 €

conformément à la ventilation par chapitre annexée à la délibération.